



Fiche de poste

Préparateur en sciences de la vie et de la Terre dans un EPLE de l'académie de Créteil- BAP A

Rentrée 2024

Fiche descriptive du poste

Catégorie : C

Corps : Adjoint technique de recherche et de formation principal de 2^{ème} classe.

Affectation

Lycées de l'Académie de Créteil

L'Académie comprend trois départements : Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne.

Missions/Activités principales

↳ **Mission :**

Effectuer des préparations pour l'accomplissement des missions d'enseignement scientifique dans le domaine des sciences de la vie, de la terre et de l'univers.

↳ **Activités principales :**

- Préparer le matériel d'expérience de TP et de cours dans les domaines de la biologie animale et végétale, la géologie, la planétologie.
- Installer et débarrasser les salles d'enseignement scientifique en veillant à la mise en sécurité des postes de travail.
- Assurer l'entretien courant du matériel scientifique et d'expérimentation.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Tenir un cahier de communication interne.
- Utiliser les appareils scientifiques spécifiques aux enseignements.
- Gérer les stocks de consommables.
- Procéder à la gestion des déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Compétences principales

↳ **Connaissances :**

- Sciences de la vie et de la terre (notion de base)
- Physique et chimie (notion de base)
- Mathématiques (notion de base)
- Techniques du domaine
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (notion de base)

↳ **Compétences opérationnelles :**

- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (notion)
- Utiliser les appareils de mesure courants
- Travailler en équipe

↳ **Compétences comportementales:**

- Rigueur/fiabilité
- Sens de l'organisation
- Curiosité intellectuelle

Environnement et formation

↳ **Environnement professionnel :**

- L'activité s'exerce en laboratoire au sein d'un établissement d'enseignement du second degré, sous l'autorité du responsable du laboratoire, et du technicien le cas échéant, ainsi que du personnel de direction de l'établissement ;
- Astreintes liées aux expériences de laboratoire et aux emplois du temps des élèves.

↳ **Diplôme réglementaire exigé :**

- * Pour le concours externe dans le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, un diplôme de niveau 3.

↳ **Formation souhaitable :**

- Sciences et techniques de la vie, de la terre et de l'univers.

